



## LEÇON

Années scolaire : 1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire

Au sujet de l'auteur : HabiloMédias

Durée : 2 à 3 heures

# La criminalité et la jeunesse : perceptions

## Aperçu

---

Cette activité vise à conscientiser les élèves face au portrait médiatique de la violence des jeunes et à son effet sur les perceptions de la société à l'égard de la jeunesse.

## Objectifs visés

---

- Constater l'écart existant entre les perceptions de la criminalité et les statistiques réelles sur la criminalité.
- Comprendre l'influence des médias sur la perception de la société à l'égard des jeunes.
- Analyser l'impact provoqué sur leur propre vie par le portrait médiatique de la violence causée par les jeunes.
- Prendre conscience des préjugés véhiculés par les médias résultant de l'image négative des jeunes diffusée dans les médias.

## Préparation/Documents

---

- *Jeu-questionnaire sur la criminalité et les jeunes*
- *Feuille de réponses du jeu-questionnaire sur la criminalité et les jeunes*
- *Comment détecter les préjugés dans les nouvelles*

## Déroulement suggéré

---

### Discussion dirigée

Commencez par questionner les élèves :

- En ce qui concerne le droit criminel, de quel âge à quel âge est-on considéré comme étant « jeune » ? (Entre 12 et 17 ans.)
- Quelle est la définition du mot criminalité ? Connaissez-vous d'autres termes utilisés pour parler de ce phénomène chez les jeunes ? (*Délinquance, activités criminelles, criminalité juvénile et infractions sont utilisés de façon interchangeable. Ces termes désignent des comportements qui peuvent donner lieu à des accusations et à des condamnations à titre d'infractions au code criminel.*)



- Lorsque vous voyez ou lisez des histoires concernant des adolescents dans les informations, quels types d'histoires vous viennent à l'esprit ? (*Les histoires reliées au crime et à la violence devraient dominer les réponses des élèves. Une étude américaine des années 90 démontrait que 48 % des nouvelles télévisées concernant les enfants étaient reliées à des actes criminels et à la violence ; quant aux journaux, le taux passait à 40 %.*)
- Quand vous entendez dans les médias des histoires concernant les ados et la criminalité, comment réagissez-vous ? (*Les réponses peuvent varier : plusieurs élèves peuvent se sentir offensés par le fait que les ados soient souvent dépeints de manière négative ; d'autres peuvent penser que ces nouvelles reflètent la réalité - donnez à vos élèves la chance d'explorer toute la gamme de leurs sentiments.*)
- Avez-vous déjà eu l'occasion de voir des adolescents comme vous ou comme vos amis faire les manchettes dans les médias ?
- Pourquoi y a-t-il si peu de nouvelles positives sur les jeunes et tellement d'histoires négatives à leur sujet ?
- De quelle façon les nouvelles sur les ados et la criminalité dans les médias affectent-elles vos perceptions et vos attitudes face à ce problème ?
- De quelle façon affectent-elles les perceptions et les attitudes de vos parents ?
- L'expression « mythe médiatique » est utilisée pour décrire une série de portraits faits d'images et d'informations qui ne sont aucunement basées sur des faits. Un « mythe médiatique » survient lorsque des groupes de la société sont présentés sous un faux jour dans les manchettes des médias, et ce, en raison d'actes extrémistes causés par certains membres de ces groupes. Connaissez-vous des exemples de groupes de personnes qui ont été affectés par les mythes médiatiques ? Quels sont les mythes médiatiques qui entourent les adolescents ?
- Avez-vous été harcelés en raison des mythes médiatiques sur les ados ?

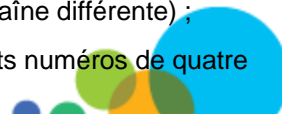
### Activité 1

- Distribuez aux élèves le *Jeu-questionnaire sur la criminalité et les jeunes*.
- Lorsque les élèves ont rempli le jeu-questionnaire, discutez des réponses en classe. (Sont-ils surpris par les résultats du jeu ? Comme à la question 9, sont-ils d'accord avec les réactions causées par la violence dans les médias ?)
- Dans un journal de bord, demandez aux élèves de décrire comment ils percevaient la criminalité chez les jeunes avant et après avoir répondu au jeu-questionnaire.

### Activité 2

Distribuez *Comment détecter les préjugés dans les nouvelles* à vos élèves.

- Divisez la classe en six équipes.
- Procurez à chacune des équipes les sources d'information suivantes :
  - journaux (trois équipes - chaque équipe reçoit un journal différent) ;
  - les nouvelles de fin de soirée (deux équipes - chaque équipe regarde une chaîne différente) ;
  - quatre magazines d'actualité (une équipe étudiera le contenu des plus récents numéros de quatre magazines d'actualité).



- Chaque équipe examine ses sources d'information pendant deux semaines et relève toutes les nouvelles ayant trait aux jeunes.
- Chaque équipe regroupe les nouvelles en catégories : violence/criminalité, sports, affaires sociales, éducation, portrait positif. Ensuite, elle produit un tableau.
- Les coéquipiers résumant chaque article en notant les points suivants :
  - l'importance de la nouvelle, à savoir s'il s'agit d'une nouvelle à la une ou, au contraire, si elle est reléguée loin dans le journal ou dans le bulletin d'informations ;
  - les traces de préjugés dans la nouvelle, s'il y a lieu ;
  - la réaction d'au moins une personne qui a pris connaissance de la nouvelle.
- Quand chaque équipe a terminé son travail, elle vient présenter les résultats de ses recherches devant la classe.

### Période de discussion

Identifiez les similitudes et les différences entre les styles de reportages des trois sources d'information.

Lorsqu'il s'agissait de la même histoire, quelles ont été les différences de traitement pour chacune des sources d'information ?

Dans les nouvelles se rapportant à la jeunesse et aux affaires criminelles, les jeunes sont-ils décrits comme étant les victimes ou les auteurs du crime ?

Comment la description d'un jeune en tant que victime affecte-t-elle nos perceptions face à celui-ci ? Et lorsque le jeune est l'auteur du crime ?

De quelles sources d'information les adolescents prennent-ils leurs informations ? Et leurs parents ?

Est-ce que la provenance d'une information peut occasionner une différence dans la perception de la nouvelle ?

### Activité 3

#### Passer à l'action

Si vos élèves trouvent un nombre disproportionné d'articles négatifs sur les adolescents, laissez-les écrire des lettres aux rédacteurs en chef ou aux producteurs de leurs sources d'information pour faire entendre leurs opinions et offrir leurs suggestions pour des nouvelles qui donneraient une vision plus nuancée des jeunes.

### Évaluation

- Tenue à jour du journal de bord
- Respect des tâches assignées au groupe
- Lettre



## Jeu-questionnaire sur la criminalité et les jeunes

---

Quelles sont les caractéristiques de la criminalité chez les jeunes au Canada ? Testez votre quotient intellectuel en matière de criminalité avec le questionnaire qui suit.

1. Selon le Centre canadien des statistiques en matière de justice, combien de jeunes ont-ils été inculpés pour homicide en 1999 ?
  - a) 13
  - b) 45
  - c) 94
  - d) 136
  
2. Combien de jeunes ont-ils été inculpés de crimes et de délits avec violence (incluant des meurtres, des viols, des agressions, des cambriolages avec arme et enlèvement) en 1999 ?
  - a) 5 294
  - b) 16 903
  - c) 22 080
  - d) 95 392
  
3. De quels crimes contre la propriété les jeunes sont-ils le plus souvent inculpés ?
  - a) vol de véhicule motorisé
  - b) vol pour plus de 5 000 dollars (dont des vols de bicyclettes, des vols de pièces d'automobiles et des vols à l'étalage)
  - c) vol pour moins de 5 000 dollars (dont des vols de bicyclettes, des vols de pièces d'automobiles et des vols à l'étalage).
  - d) introduction avec effraction.
  
4. Identifiez la drogue qui sert le plus souvent de motif d'inculpation pour possession, importation ou trafic confondus chez les jeunes :
  - a) le cannabis
  - b) la cocaïne
  - c) l'héroïne
  - d) d'autres drogues
  
5. Si vous êtes une femme, vous êtes plus susceptible d'être la victime de violence de la part de :
  - a) un étranger
  - b) un ami ou une connaissance
  - c) un membre de votre famille



6. Si vous êtes un homme, vous êtes plus susceptible d'être la victime de violence de la part de :
  - a) un étranger
  - b) un ami ou une connaissance
  - c) un membre de votre famille
  
7. Les arrestations pour des incidents relevant du Code criminel impliquent surtout des individus dont l'âge est situé entre :
  - a) 14 et 22 ans
  - b) 23 et 30 ans
  - c) 31 et 40 ans
  
8. La majorité des Canadiens croit que les crimes commis par les jeunes :
  - a) ont diminué pendant la dernière décennie
  - b) ont augmenté pendant la dernière décennie
  - c) sont restés au même niveau pendant la dernière décennie
  
9. Beaucoup de chercheurs croient que les médias sont les principaux responsables des fausses perceptions de la criminalité de la part du public. Le sensationnalisme dû à la violence dans les médias a été cité comme cause de :
  - a) l'augmentation de la peur
  - b) l'insensibilisation face à la violence dans la vie réelle
  - c) le comportement agressif
  - d) tout cela
  
10. La diffusion de portraits déformés des jeunes dans les médias a conduit à :
  - a) une augmentation de la demande pour des lois plus sévères contre les jeunes délinquants
  - b) une demande d'établissement de couvre-feux pour les enfants de moins de 16 ans
  - c) le transfert plus systématique des jeunes délinquants vers des cours jugeant des adultes
  - d) tout cela.

**Source :** *Statistiques criminelles canadiennes 1999*. Centre canadien des statistiques en matière de justice.



## Feuille de réponses du jeu-questionnaire sur la criminalité et les jeunes

---

1. Selon le Centre canadien des statistiques en matière de justice, combien de jeunes ont-ils été inculpés pour homicide en 1999 ?
- a) 13
  - b) 45**
  - c) c. 94
  - d) d. 136

Réponses :

- a) Faux.
- b) Vrai ! En 1999, 36 jeunes hommes et 9 jeunes femmes ont été inculpés d'homicide. Un chiffre à comparer avec les 386 délinquants adultes qui ont été accusés du même crime pendant la même année !**
- c) Faux.
- d) Faux.

2. Combien de jeunes ont-ils été inculpés de crimes et de délits avec violence (incluant des meurtres, des viols, des agressions, des cambriolages avec arme et enlèvement) en 1999 ?
- a) 5 294
  - b) 16 903
  - c) 21 081**
  - d) 95 392

Réponses :

- a) Vous avez à moitié raison. C'était le nombre total de jeunes femmes qui ont été inculpées de crimes et de délits avec violence en 1999.
- b) Faux.
- c) Vrai ! En 1999, 15 787 jeunes hommes et 5 294 jeunes femmes ont été inculpés de crimes et de délits avec violence.**
- d) Faux. C'était le nombre total d'hommes adultes inculpés de crimes et de délits avec violence en 1999 (15 987 femmes adultes ont aussi été inculpées de crimes et de délits avec violence).

3. De quels crimes contre la propriété les jeunes sont-ils le plus souvent inculpés ?
- a) Vol de véhicule motorisé
  - b) Vol pour plus de 5 000 dollars (dont des vols de bicyclettes, des vols de pièces d'automobiles et des vols à l'étalage)
  - c) Vol pour moins de 5 000 dollars (dont des vols de bicyclettes, des vols de pièces d'automobiles et des vols à l'étalage)**
  - d) Introduction avec effraction



Réponses :

- a) Faux. 5 550 jeunes ont été inculpés pour vol de véhicule motorisé en 1999.
- b) Faux. 373 jeunes ont été inculpés pour vol pour plus de 5 000 dollars.
- c) **Vrai ! 14 790 jeunes hommes et 7 043 jeunes femmes ont été inculpés de vol pour moins de 5 000 dollars.**
- d) Faux. 13 469 jeunes ont été inculpés d'introduction avec effraction en 1999.

4. Identifiez la drogue qui sert le plus souvent de motif d'inculpation pour possession, importation ou trafic confondus chez les jeunes :

- a) **le cannabis**
- b) la cocaïne
- c) l'héroïne
- d) d'autres drogues

Réponses :

- a) **Vrai ! 5 432 jeunes ont été inculpés à ce sujet en 1999, 4 051 pour possession, 1 297 pour trafic, 4 pour importation et 80 pour culture.**
- b) Faux. 592 jeunes ont été inculpés pour des raisons liées à la cocaïne en 1999.
- c) Faux. 56 jeunes ont été inculpés pour des raisons liées à l'héroïne en 1999.
- d) Faux. 466 jeunes ont été inculpés pour des raisons liées à d'autres drogues en 1999.

5. Si vous êtes une femme, vous êtes plus susceptible d'être la victime de violence de la part de :

- a) un étranger
- b) un ami ou une connaissance
- c) **un membre de votre famille**

Réponses :

- a) Faux. En 1999, 19,8 % des actes violents contre les femmes ont été commis par des étrangers.
- b) Faux. En 1999, 34,9 % des actes violents contre les femmes ont été commis par des amis ou des connaissances.
- c) **Vrai ! 40,5 % des actes violents ont été commis par des membres de la famille (29,1 % du total sont dus au conjoint (à la conjointe) ou à l'ex-conjoint(e). Le plus souvent, ces actes violents sont d'ailleurs commis au domicile conjugal).**

6. Si vous êtes un homme, vous êtes plus susceptible d'être la victime de violence de la part de :

- a) un étranger
- b) **un ami ou une connaissance**
- c) un membre de votre famille



Réponses :

- a) Faux. En 1999, 40,6 % des actes violents ont été commis par des étrangers.
- b) Vrai ! Néanmoins, ce groupe a été le deuxième en importance avec une part de 40,7 % des actes violents en 1999.**
- c) Faux. Pour les hommes, 11,8 % des actes violents ont été commis par des membres de la famille en 1999 (avec presque la moitié - 4,4 % - de la part du conjoint (de la conjointe) ou de l'ex-conjoint(e)).

7. Les arrestations pour des incidents relevant du Code criminel impliquent surtout des individus dont l'âge est situé entre :

- a) 14 et 22 ans**
- b) 23 et 30 ans
- c) 31 et 40 ans

Réponses :

- a) Vrai ! Les personnes dans cette catégorie d'âge représentent 12 % de la population âgée de 12 ans et plus, mais ont été impliquées dans 44 % du total des arrestations. Au sein de ce groupe d'âge, près de la moitié des peines avec détention sont dues à des violations de propriété.**
- b) Faux.
- c) Faux.

8. La majorité des Canadiens croit que les crimes commis par les jeunes :

- a) ont diminué pendant la dernière décennie
- b) ont augmenté pendant la dernière décennie**
- c) sont restés au même niveau pendant la dernière décennie

Réponses :

- a) Faux.
- b) Vrai ! Une fois par an, un sondage est effectué pour le magazine *Maclean's* et pour la chaîne de télévision CTV. Celui-ci indique un nombre élevé, et toujours en augmentation, de Canadiens qui affirment que la situation des jeunes face aux crimes et aux délits est de pire en pire. Par ailleurs, un sondage de la firme Environics a indiqué que 77 % des Canadiens pensent que le comportement criminel est en augmentation. En réalité, en 1999, le taux de criminalité a diminué pour la huitième année consécutive.**
- c) Faux.





9. Beaucoup de chercheurs croient que les médias sont les principaux responsables pour les fausses perceptions de la criminalité de la part du public. Le sensationnalisme dû à la violence dans les médias a été cité comme cause de :

- a) l'augmentation de la peur
- b) l'insensibilisation face à la violence dans la vie réelle
- c) le comportement agressif
- d) tout cela**

Réponses :

- a) Vous avez en partie raison. Face au sensationnalisme du à la violence dans les médias, certaines personnes développent un syndrome du « monde minable et redoutable ». Ils se considèrent comme des victimes et ont peur.
- b) Vous avez en partie raison. Face au sensationnalisme du à la violence dans les médias, certaines personnes deviennent insensibles face à la souffrance et à la violence présentes dans le monde réel.
- c) Vous avez en partie raison. Certaines personnes, notamment les jeunes enfants, peuvent devenir plus agressives quand elles sont exposées à la violence dans les médias.
- d) Vrai ! Une peur en augmentation, l'insensibilisation face à la violence dans la vie réelle et les comportements agressifs sont tous liés à la représentation de la violence dans les médias.**

10. La diffusion de portraits déformés des jeunes dans les médias a conduit à :

- a) une augmentation de la demande pour des lois plus sévères contre les jeunes délinquants
- b) une demande d'établissement de couvre-feux pour les enfants de moins de 16 ans
- c) le transfert plus systématique des jeunes délinquants vers des cours jugeant des adultes
- d) tout cela**

Réponses :

- a) Vous avez en partie raison. Essayez encore.
- b) Vous avez en partie raison. Essayez encore.
- c) Vous avez en partie raison. Essayez encore.
- d) Vrai ! Lorsque la criminalité chez les jeunes est traitée sous le mode du sensationnalisme dans les médias, le public réagit souvent en appelant à l'adoption de traitements plus sévères envers les jeunes, et ce bien qu'il y ait un net contraste entre la couverture médiatique et les données officielles de la criminalité chez les jeunes.**

Source : *Statistiques criminelles canadiennes 1999*. Centre canadien des statistiques en matière de justice.



## Comment détecter les préjugés dans les nouvelles

---

À un moment ou à un autre, tout un chacun s'est déjà plaint des préjugés dans les nouvelles. En dépit de l'idéal journalistique qui clame l'objectivité des travailleurs de l'information, chaque nouvelle est influencée par les attitudes et le passé des interviewers, des scénaristes, des photographes et rédacteurs en chef. Tous les préjugés ne sont pas intentionnels. Cependant, nous pouvons devenir des lecteurs ou des téléspectateurs mieux avertis si nous sommes capables de repérer les techniques journalistiques suivantes, qui laissent sournoisement s'infiltrer des préjugés dans les nouvelles.

### 1. Préjugés *via* la sélection et l'omission de faits

Un rédacteur en chef peut exprimer un préjugé en choisissant d'utiliser ou non divers éléments se rapportant à la nouvelle. Dans la rédaction d'une nouvelle, certains détails peuvent être ignorés ou d'autres inclus pour donner ainsi au lecteur ou au téléspectateur une opinion différente sur les événements rapportés. Si, pendant un discours, quelques personnes huent l'orateur, le journaliste pourra dire ou écrire que tel ou tel passage du discours « a été accueilli par des huées » ou encore on peut omettre cet incident car il s'agissait simplement, selon le journaliste, « d'une poignée de dissidents ». Les préjugés dus à des omissions sont difficiles à détecter. C'est seulement en comparant la même nouvelle rapportée par d'autres sources d'information que cette forme de préjugé peut être observée.

### 2. Préjugés *via* la disposition et l'emplacement d'une nouvelle

Les lecteurs d'un journal estiment que les informations paraissant à la une sont plus importantes que celles publiées dans les autres pages. Lors de la retransmission des nouvelles, la télévision et la radio diffusent les nouvelles les plus importantes en premier, en gardant les autres pour plus tard pendant le bulletin. L'emplacement d'une nouvelle dans un journal ou dans un bulletin télévisé ou radiophonique influence l'opinion du lecteur ou du téléspectateur quant à l'importance qu'il convient de lui accorder.

### 3. Préjugés *via* les gros titres

Plusieurs personnes ne lisent que les gros titres. Dans un journal, la majorité des gens ne parcourent que les titres. Les gros titres sont la partie la plus lue d'un journal. Ils peuvent tout autant résumer un article que révéler un préjugé ou un parti pris. Ils peuvent évoquer une vive émotion alors qu'en fait la réalité est toute autre. Ils peuvent exprimer l'approbation comme la condamnation.

### 4. Préjugés *via* les photos, les bas de vignette et les angles de prise de vues

Certaines photos peuvent flatter une personne, alors que d'autres donnent de cette même personne une image déplaisante. Un article peut être accompagné de photos dans le but d'influencer l'opinion du lecteur. C'est le cas, par exemple, d'une photo présentant un candidat à une élection. À la télévision, le choix des images diffusées est extrêmement important. Les bas de vignette sous les photos peuvent être également porteurs de préjugés et causes de préjudices.



## 5. Préjugés via les noms et les titres

Les médias, dans la diffusion de leurs nouvelles, usent souvent d'étiquettes et de titres pour décrire les gens, les lieux et les événements. Une personne peut être qualifiée « d'ex-condamnée » ou être considérée comme quelqu'un qui a « déjà payé vingt ans auparavant pour une offense mineure ». Dans un autre cas, une personne peut se voir accoler l'étiquette de « terroriste » ou plutôt se faire appeler « combattant pour la liberté ». Dans un cas comme dans l'autre, on constate la position éditoriale.

## 6. Préjugés via les statistiques et le décompte d'une foule

Pour rendre un désastre plus spectaculaire (et par le fait même attirer plus de lecteurs et, donc, faire plus d'argent), rien de plus facile que de jouer avec les chiffres et de les gonfler ! « Une centaine de blessés dans l'écrasement d'un avion » n'est en fait, dans un autre journal, que « quelques blessures mineures dans l'écrasement d'un avion » ; deux titres pour un même événement et l'on voit bien ainsi l'opinion de la personne qui s'est chargée de relever les chiffres de l'accident.

## 7. Préjugés via le contrôle des sources

Pour détecter les préjugés ou les partis pris, il faut toujours considérer la provenance de la source d'une nouvelle. L'information est-elle fournie par un reporter, un témoin, des officiers de police, des pompiers, des cadres, des élus gouvernementaux ? Chacun peut avoir ses raisons pour dévoiler aux médias une information. Les dirigeants de sociétés et leurs directeurs des communications fournissent des nouvelles via des communiqués, des photos ou des vidéos. La diffusion de nouvelles dépend souvent de pseudo-événements (manifestations, sit-in, discours ou cérémonies) qui prennent largement leur place dans la couverture des nouvelles.

## 8. Le choix des mots

Semblable au même type de parti pris pouvant apparaître dans les gros titres, l'utilisation de mots positifs ou négatifs avec une connotation particulière peut grandement influencer le lecteur ou le téléspectateur.

**Source :** Extrait de *Newskit: A Consumer's Guide to News Media*, publié par The Learning Seed Co. Reproduit avec permission.

